AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

*Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON*
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

SUPPLEMENT N° 2 au BULLETIN TECHNIQUE N° 142 de JUILLET 1972 — 1972-24

MILDIOU de la VIGNE

La situation sanitaire demeure excellente en Gironde, en Dordogne et dans les Landes. Dans les vignobles de ces départements, il est inutile d'envisager actuellement un nouveau traitement.

Par contre, quelques taches récentes ont été observées ces derniers jours dans les Pyrénées Atlantiques (Jurançon). Ces taches sont la conséquence de faibles infections au cours des pluies abondantes de la première décade de juillet. En conséquence, surveiller attentivement les vignes de la région au cours des prochains jours et effectuer un traitement fongicide sauf dans le cas où une précédente pulvérisation aurait été effectuée récemment.

OIDIUM de la VIGNE

Cette maladie, favorisée par les conditions climatiques, progresse dans les vignes mal protégées. Effectuer un traitement, de préférence par poudrage, dans les parcelles où sont observées des attaques sur grappe.

TORDEUSES de la GRAPPE (Eudémis - Cochylis)

Le second vol a débuté depuis une dizaine de jours. Les captures sont relativement importantes dans quelques secteurs du Médoc, de Saint Emilion et des Graves, ainsi que dans la région de Bourg. En Dordogne, le vol sa manifeste surtout dans le secteur traditionnel de Monbazillac.

Dans les autres régions viticoles (Nord de la Gironde, Landes, Pyrénées Atlantiques,) l'activité des tordeuses reste très faible.

Prévoir dans les vignobles généralement atteints un traitement insecticide de type curatif, de préférence par poudrage ou par pulvérisation pneumatique, à partir des premiers jours d'août. Il est déconseillé d'intervenir plus tôt, une application trop précoce risquant de n'avoir pas d'effet sur les larves les plus tardives.

Nous rappelons cependant que le traitement ne se justifie à cette époque dans le Sud Ouest que si l'on observe une population minimum de 1 chenille pour 5 grappes.

Dans l'optique de la lutte intégrée, choisir de préférence un produit à base de phosalone. Cependant, dans les vignobles n'étant qu'occasionnellement traités avec des insecticides, on peut sans grand risque utiliser également l'une des autres matières actives de la liste publiée dans notre bulletin technique d'avril, à l'exception toutefois de l'arséniate de plomb qui ne possède aucun effet curatif, et du

P478

carbaryl qui entraine trop fréquemment des pullulations secondaires d'acariens.

ACARIENS de la VIGNE

Les pullulations d'araignées rouges (Panonychus ulmi) et d'araignées jaunes (Eotetranychus carpini) restent faibles, et même à peu près nulles dans la plupart des vignobles.

Il est vraisemblable que cette situation évoluera au cours du mois d'août. En conséquence, surveiller les parcelles généralement attaquées, mais ne pas intervenir avant que le seuil de 30 à 50 formes mobiles soit atteint.

CARPOCAPSE des POMMES et des POIRES

Le premier vol se termine et dans la plupart des vergers régulièrement traités, on n'enregistre actuellement aucun parasitisme.

Dans ce cas, et après une observation de contrôle portant sur un minimum de 200 fruits par sondage (par verger homogène), reporter le prochain traitement au début du mois d'août.

Si les observations mettent en évidence un début d'attaque, intervenir dès à présent.

TAVELURES du POMMIER et du POIRIER

Nous rappelons le danger représenté par les irrigations sur frondaison dans les vergers où existent des taches de tavelure. Il est donc recommandé de poursuivre la protection fongicide dans ces plantations.

CARPOCAPSE des PRUNES

Le vol est continu depuis le mois de mai et marque une recrudescence depuis la mi-juillet. Cependant, dans les vergers bien protégés, la proportion de fruits attaqués reste inférieure le plus souvent à 2 %.

Prévoir un 3ème traitement dans les prochains jours.

MONILIA du PRUNIER

La lutte contre cette maladie n'est toujours pas au point. Nous pouvons affirmer que la plupart des traitements effectués dans les vergers sont sans effet, en raison de la méconnaissance des époques favorables aux interventions et de l'inefficacité des fongicides.

Parmi ces derniers, le moins mauvais reste le bénomyl (Benlate), le méthyl-thiophanate (Pelt 44) et le thiabendazole (Tecto) étant inférieurs. Quant aux fongicides classiques (Captane, folpel, manèbe, mancozèbe, TMTD, etc...), ils sont sans effet notable sur le développement de la maladie.

Nous ne pouvons donc que conseiller la plus extrême prudence aux arboriculteurs. A la suite des essais effectués en 1971 par l'INRA, la Protection des Végétaux et le Bureau National Interprofessionnel du Pruneau (B.I.P.), nous concluions en effet que les traitements au bénomyl en juillet-août, généralement au nombre de deux, n'étaient économiquement valables que si le monilia atteignait au moins 5 % de fruits sur les arbres fortement chargés, 10 % dans le cas de récolte moyenne, et 20 % dans les vergers à faible fructification.

Le problème reste de prévoir les risques d'atteindre ces taux d'infection.

ACARIENS des ARBRES FRUITIERS (Panonychus ulmi)

Depuis une quinzaine de jours, les pullulations d'acariens augmentent sensiblement dans la plupart des vergers de pommiers, pêchers et pruniers.

Surveiller attentivement les arbres en examinant un minimum de 100 feuilles par verger homogène (ce qui représente environ 1 heure à 1 heure et demie de travail). Intervenir dès que les pullulations atteignent 30 formes mobiles par feuille.

Parmi les acaricides homologués, éliminer les esters phosporiques, trop polyvalents et à l'égard desquels s'est développée une résistance à peu près générale.

Utiliser de préférence un acaricide spécifique, efficace contre les formes mobiles ou à la fois contre les oeufs et les formes mobiles.

PSYLLE du POIRIER

Des pontes importantes ont été déposées depuis la mi-juillet dans de nombreux vergers du Lot et Garonne et de la Dordogne.

En cas d'observation du ravageur, intervenir avec l'un des esters phosphoriques homologués contre les pucerons, en évitant l'azinphos (résistance), et la phosalone (inssufisante).

Nous signalons qu'à la suite d'essais effectués dernièrement dans la région de Port Sainte Marie, le monocrotophos (Azodrin, Nuvacron) a donné les meilleurs résultats.

BACTERIOSE et ANTRHRACNOSE du NOYER

La situation générale est saine depuis les pluies de la fin juin.

Toutefois, en raison du développement de la végétation et de la croissance des fruits, de nombreux organes sont maintenant à découvert et des pluies d'orage seraient susceptibles d'entrainer de nouvelles infections.

Il est donc recommandé d'effectuer un nouveau traitement cuprique qui sera le dernier pour la période de végétation active, sauf en cas de pluies abondantes supérieures à 20 mm, qui obligeraient à le renouveler sans nouvel avis de la Station.

Cette protection concerne non seulement les vergers mais également les pépinières.

Cenon, le 25 juillet 1972

L'Ingénieur d'Agronomie
chargé des Avertissements Agricoles
J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Aquitaine" : M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux-Directeur Gérant : L. BOUYX